Image not found or type unknown

Nationalité française par filiation

Par **djalil310**, le **14/03/2010** à **18:05**

bonjour,
mon grand père est français, il a obtenu ça nationalité française par option du 18 février 1963,il a vécu et décédé en France,mon père est inscrit ds les registre d'état civil de Nantes d'où j'obtiens la copie intégral de son extrait de naissance,et que g en possession son ancien casier judiciaire bulletin n:3 qui date du 07 avril 1970 qu'il la obtenu au prêt du ministère de la justice de la république française de Nantes,il est décédé en Algérie en 2008,alors es que mon père a ça nationalité française? et comment je fait pour demandé ma nationalité française suivant la filiation? merci de votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés